

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion « projets » relative au Défi Information

Le 22 novembre 2011 à 19h30

(Maka – rue de Lognoul 6 à Ferrières)

Présents :

S. Brevers (CLDR), S. Brissa, A-M. Colin, J-F. Cornet, J.L. Degey, D. Delmotte (CLDR), N. Gobert, P. Hotte, C. Lizen (CLDR), P-J. Marsin, J. Matthys (CLDR), M. Meert (CLDR), M-M. Morteihan, C. Natalis, V. Silvestre, L. Slothouwer, L. Strée, J-J. Symul, N. Wathieu

F. Léonard (Echevin du développement rural)

Marie Rahier (Administration communale)

Sarah Beaufays (Agent de développement)

Marie-Françoise Gilis (Agent de développement)

Excusés :

R. Maréchal, S. Francis, N. Maquinay, J-M. Demonty, E. Leroy

La réunion débute à 19h30, par une introduction de Monsieur Frédéric Léonard, Echevin.

Les agents de développement rappellent brièvement les grands principes d'une Opération de Développement Rural, les étapes franchies et le travail réalisé par le Commission Locale de Développement Rural. Ils expliquent ensuite en détail le défi global proposé par la CLDR, le défi *Economie* et les cinq objectifs qui y sont liés ainsi que les constats tirés des réunions de consultation et du diagnostic socio-économique qui ont mené à la formulation du défi *Economie* et des objectifs (cf. powerpoint). Quelques projets proposés lors des précédentes réunions de consultation et réalisés à ce jour sont évoqués (Lot 0).

Le but de cette réunion est de mener une première réflexion sur les projets à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs relatifs au défi *Economie*. Des pistes de projets sont évoquées, par objectifs, afin de réfléchir aux projets qui permettront de les atteindre. Les participants sont invités à identifier les projets qui leur semblent intéressants à approfondir. Par la suite, la réflexion sur ces projets sera poursuivie en collaboration avec l'auteur de programme, la Commune et des personnes ressources. Le Groupe de travail sera à nouveau consulté sur ces projets ultérieurement.

Avant de débiter la réflexion sur les projets, les agents de développement rappellent les principes suivants. Beaucoup d'idées ont été émises et seront encore émises. Parmi elles, certaines sont certainement très intéressantes mais irréalisables parce que contre les réglementations en vigueur. La Commune recadrera si nécessaire rapidement les propositions allant à l'encontre de ces réglementations afin de ne pas effectuer de travail inutile. Il peut également y avoir des propositions qui seront très pertinentes mais irréalisables d'un point de vue financier : celles-ci peuvent alors être placées en bas du classement et pourront, le cas échéant, remonter dans le classement une fois que les moyens financiers auront été dégagés.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des discussions. Les projets que les participants ont jugés intéressants à approfondir sont précédés du sigle ci-dessous :



a. Centraliser les informations en vue d'une plus large répercussion

Engager une personne spécialiste en communication (gestion régulière du site (PV...), coordination entre les différents outils)

La solution retenue serait plutôt de :

→ Dédier davantage de temps du personnel communal à cette tâche et le cas échéant se faire aider par une société extérieure.

→ Organiser une réunion commune entre associations (achats communs, partage de matériel, calendrier commun...)

Ce point a déjà été discuté lors de précédentes réunions « projets ». Cela pourrait se réaliser rapidement. Il y aurait une banque de données intéressante à avoir pour connaître le matériel qui peut être partagé (chapiteau communal, gobelets recyclés...) et un planning pourrait être réalisé une fois par an afin d'éviter que des activités se télescopent. L'Office du Tourisme pourrait organiser cette rencontre ou centraliser les informations.

Etablir une liste des locaux communaux et des conditions d'accès

Se fait par l'Office du tourisme avec la capacité, le prix, les conditions d'accès... Ceci serait également à noter dans le futur bulletin communal car ce n'est pas encore connu.

→ Noter dans le bulletin communal la liste des locaux communaux et des conditions d'accès

b. Développer les moyens de communication

→ Aménager un espace Internet dans les villages

Les participants attirent l'attention sur le fait que certains endroits et certaines personnes n'ont pas accès à internet. Il semble que les maisons de village seraient de bons endroits pour ce genre d'espace dans la Commune.

→ Publier une newsletter

→ Utiliser davantage le mail

→ Mettre régulièrement le site communal à jour et l'adapter

→ Publier un bulletin communal de façon régulière

→ Informé sur les services sociaux

La Commune informe que suite aux avis émis lors de précédentes réunions, elle a pris des renseignements pour la publication d'un journal communal.

Les diverses tâches ci-dessus seront destinées à la personne ou aux personnes qui seront chargées de l'information et de la communication.

→ Maintenir des cabines téléphoniques (celle à proximité de l'Administration communale est en mauvais état/ absente à Werbomont)

Certains estiment que c'est dépassé mais les cabines sont nécessaires pour les personnes qui ont un compteur à budget pour leur électricité, notamment les personnes emmargeant au CPAS.

→ Organiser des séances d'information pour les nouveaux habitants

Il est aussi proposé sur leur remettre une brochure d'accueil reprenant toutes les informations nécessaires.